

SERA Notre présente Lettre Pastorale lue au prône de la messe paroissiale dans toute les paroisses et missions de Notre diocèse le premier dimanche après sa réception.

DONNÉ aux Trois-Rivières, sous Notre seing et sceau et le contre-seing de Notre secrétaire ce onzième jour de Janvier mil huit cent soixante-neuf.



(C) ✠ THOMAS, *Ev. des Trois-Rivières.*

PAR ORDRE,

AGAPIT LEGRIS, Prêtre,

Secrétaire.

(C) Personne n'ignore que le 11 Janvier
- 1869, Mgr. Cook étuit incapable d'adminis-
- trer son diocèse ; que son nom se trouve
ici pro forma : que la responsabilité de
la présente circulaire, ainsi que de celle qui
suit ne peut pas retomber sur le
vénérable Prêtre.